

Monsieur Claude WISELER  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

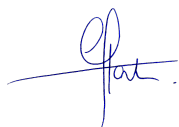
Luxembourg, le 25 juin 2024

**Heure de questions du 25 juin 2024**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser lors de l'heure de questions du **mardi 25 juin 2024** une question orale à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale concernant la différence de traitement entre les salariés et les indépendants en matière de cumul d'un revenu professionnel avec une pension de vieillesse anticipée.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



Carole HARTMANN  
Députée